

Clin d'Œil de Lamothe-Montravel

Bulletin municipal. Conception et réalisation : Mairie de Lamothe-Montravel. Avril 2024

édito



SOMMAIRE

C'était à peine hier	Pages 2,3,4
Travaux commune et Culture	Page 5
Infos diverses	Page 6,7
Frelons asiatiques	Page 8
Le printemps arrive...	Page 9,10
Bébés Lecteurs et Bibliothèque	Page 11
Liste des associations	Page 12
Agenda	Page 13
Etat Civil	Page 14
Recette	Page 15



Chères Lamothesaises, chers Lamotheais,

L'hiver qui n'a pas été très rigoureux mais très pluvieux est terminé. Maintenant nous espérons pouvoir bénéficier d'un beau printemps pour entamer les travaux dans les jardins.

Nous venons de voter le budget primitif le 22 mars.

Cette année les projets inscrits sont plus modestes, essentiellement : la fin de la construction de la halle et des travaux d'entretien de nos bâtiments communaux.

Ces travaux et le budget qui va avec, seront réalisés sans augmentation de taux des taxes locales, par comparaison, pour la taxe foncière : le taux moyen des communes de la Dordogne est 55,34%, le taux moyen des communes de même taille est 40,44%, mais, pour Lamothe, nous avons maintenu 38,74%

Cette année, nous inscrivons au programme des travaux, la fin du passage en LED de l'éclairage du Bourg, de la route du Cendrey et l'impasse des Lilas.

Bien sûr les travaux de voirie, à la charge de la CDC, vont continuer : le chemin de NEYRAT va être terminé, l'impasse des Lilas sera réhabilitée et l'ensemble du réseau aura droit à une remise en état.

L'agenda des manifestations prévues pendant ce printemps et cet été est bien rempli et très éclectique. Nous espérons vous y voir nombreux et je remercie tous ceux, associations, bénévoles et équipe d'animation qui participent à leurs succès.

Bonne lecture à tous et rendez-vous dans le prochain Clin d'Œil pour d'autres informations.

Michel FRICHOU,

Maire de Lamothe-Montravel



Clin d'Œil de Lamothe-Montravel

Bulletin municipal. Conception et réalisation : Mairie de Lamothe-Montravel. Avril 2024

C'était à peine hier...

Dégustation mystère :

Après une ouverture sur les chapeaux de roues en juillet dernier, début décembre l'épicerie « Le Local » a convié les curieux gourmands à participer à une dégustation pour le moins inhabituelle alliant du vin, du fromage et de la charcuterie.

C'est ainsi qu'un producteur a fait déguster son vin accompagné de Saint Nectaire, affiné des semaines durant, au contact du marc de raisin de sa propriété, le tout accompagné par le bâton de pèlerin, produit avec une base au vin imaginé et créé par le boucher du commerce.

L'occasion pour les clients habitués de titiller leurs papilles et pour les nouveaux d'oser pousser la porte pour découvrir ce commerce.



Repas des séniors :

Alors que cela aurait dû être la 10ème édition, le dimanche 10 décembre, a eu lieu le 9ème repas à l'attention des séniors de plus de 75 ans (une année de pause a eu lieu en 2020 à cause de la crise sanitaire).

Le fait d'avoir décidé de remplacer les chocolats offerts, en fin d'année, par un vrai rendez-vous avec un temps de retrouvailles, est apprécié à l'unanimité.

Comme les absents n'ont pas toujours tort, une nouvelle fois, la distribution de colis a eu lieu pour les personnes n'ayant pas pu assister au repas.

Cette année, ce sont près de 50 convives qui ont répondu présents à l'invitation de la mairie et qui ont pu savourer les plats préparés par le traiteur Laurent IRIBARNE, tout en profitant des talents musicaux des GIGI.



Après-midi des jeunes :

Une semaine après l'animation mise en place pour nos aînés, ce sont les plus jeunes de notre commune qui ont profité d'un temps bien à eux, avec en fin d'après-midi, la venue du Père Noël et le partage d'un savoureux goûter.

Une dizaine d'enfants ont répondu présents à l'invitation et sont venus accompagnés par leurs parents.

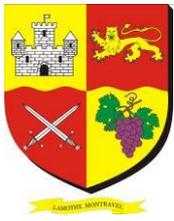


Marché de Noël :

Le samedi 23 décembre l'association « les Amis de la Médiathèque, Quartier Latin du Bénin » a organisé un marché de Noël permettant aux retardataires de trouver un cadeau de dernière minute.

Entre les produits locaux, le vin, le tricot, les bougies naturelles ou les bijoux et les autres produits mis en vente par les différents exposants, chacun a pu trouver son bonheur.

Les bénéficiaires de cette animation ont permis de collecter et d'envoyer des livres et autres matériels nécessaires pour la promotion de la langue française au Bénin.



Clin d'Œil de Lamothe-Montravel

Bulletin municipal. Conception et réalisation : Mairie de Lamothe-Montravel. Avril 2024

Les vœux de Monsieur le Maire :

Le 5 janvier dernier, monsieur le Maire et son conseil municipal ont présenté les vœux à la population. Tout comme les années précédentes, cette soirée aura été l'occasion de faire le point sur les réalisations de l'année passée et sur les projets à venir pour l'année 2024.

Comme cela est coutume, à la fin de cette rencontre, un cocktail a été offert aux personnes présentes.



Cérémonie des nouveaux :

Une semaine après les vœux du Maire, la 10ème édition de la cérémonie des nouveaux s'est tenue à la salle des fêtes.

Comme pour les années précédentes les nouveaux propriétaires, les nouveaux retraités et les nouveaux diplômés ont été mis à l'honneur avec une nouveauté cette fois-ci, celle concernant un nouveau porte- drapeau médaillé.

Cette année, une mention spéciale a été faite à l'attention des 4 jeunes ayant obtenu leur DNB l'an dernier avec en prime les "Palmes d'Olympe", récompense donnée pour les 4 années exemplaires passées au sein du collège Olympe de Gougues.

A la fin de la remise des diplômes et la présentation des nouveaux propriétaires, le verre de l'amitié a été offert par la municipalité.

Au fil de l'année 2024, vous êtes invités à faire connaître auprès de la mairie les nouveaux diplômés de l'année pour qu'ils soient mis à l'honneur lors de la cérémonie qui aura lieu en 2025.



Exposition de peinture :

La première exposition de l'année a eu lieu du 9 au 11 février dernier et mettait à l'honneur deux artistes totalement différents mais parfaitement complémentaires : Gilles Olivier Giron, artiste peintre et Jean-Marc Boisseau, sculpteur.

Le choix de les faire venir à cette occasion était parfaitement réfléchi car Gilles Olivier Giron faisait partie des artistes ayant participé à l'une des toutes premières expositions de 2014, mises en place par deux des conseillères municipales présentes à l'époque à savoir Cécile Fourcaud et Marie Latcha.

Comme pour la plupart des expositions précédentes, les écoliers accompagnés par leurs enseignants ont pu avoir une visite privée faite par les artistes eux-mêmes, occasion idéale pour échanger avec les artistes et pour comprendre leur démarche de création.





Clin d'Œil de Lamothe-Montravel

Bulletin municipal. Conception et réalisation : Mairie de Lamothe-Montravel. Avril 2024

Carnaval :

Jusqu'au tout dernier moment, au vu de la météo pluvieuse des semaines précédentes, le doute a plané et personne ne pouvait être certain que la piñata confectionnée pour le carnaval allait pouvoir faire la belle au cœur du parc de l'EHPAD.

Pourtant, le samedi 17 février la météo était parfaite, car autant le ciel dégagé que le soleil étaient au rendez-vous permettant à la quarantaine d'enfants et à la dizaine de résidents présents ce jour-là de participer à cet événement organisé en partenariat entre la mairie et la maison de retraite.

Une fois le défilé fait et la piñata cassée, c'est un savoureux goûter offert par la maison de retraite qui a été dévoré par les princesses, les dragons et les héros en tout genre présents ce jour-là.



Loto du comité des fêtes :

Il est des rendez-vous qui sont nouveaux et d'autres qui sont attendus de pieds fermes, parfois bien avant l'heure d'ouverture, ce qui fut le cas une nouvelle fois pour le loto organisé en février par le comité des fêtes.

Une ouverture des portes à 19h00 pour un début officiel à 20h30, autant vous dire que les habitués aiment retrouver leur place habituelle.

Des lots en quantité, des sourires et des soupirs et surtout le plaisir de se dire que tout le monde peut tenter sa chance.



Lâchers de truites :

Le 23 février et le 1^{er} mars dernier, l'Hameçon Lamotheais a organisé un lâcher de truites dans l'étang de la commune.

Afin de permettre aux pêcheurs de profiter pleinement des week-ends de pêche à la truite, 150 kg de truites ont été lâchées le premier jour et 75 kg le second, permettant ainsi à chacun de pêcher jusqu'à 10 petites truites et 1 grosse.

Ce type de week-end est spécial car possible avant l'ouverture officielle de la saison de la pêche mais en contrepartie, chacun doit payer sa place, qu'il ait la carte de pêche ou pas.

L'an dernier, il y avait eu jusqu'à 65 participants sur un week-end mais cette année, les conditions météo n'étaient pas vraiment favorables car particulièrement pluvieuses.

Le jeudi 7 mars un nouveau lâcher de truites a eu lieu mais cette fois-ci au niveau de la Lidoire.





Clin d'Œil de Lamothe-Montravel

Bulletin municipal. Conception et réalisation : Mairie de Lamothe-Montravel. Avril 2024

Travaux sur la commune :

Construction de la Halle :



Les travaux de construction de la halle avancent à grands pas et devraient être terminés aux alentours du mois de mai.

La structure et la toiture sont terminées, reste maintenant à avancer sur le sol qui est en bonne voie.

Petit rappel, si vous avez d'anciennes photos, accepteriez-vous de nous les partager pour que nous puissions les scanner ?

Vous vous demandez sûrement ce qu'est devenu l'arbre qui était sur la place, on vous donne un indice : il est encore devant vous...



Bibliothèque :

Vous avez appris via les modes de communication habituels que la bibliothèque était fermée pour cause de travaux.

Il aura fallu quelques semaines pour trouver la fuite à l'origine de tous les dégâts et surtout pour que les différents artisans interviennent pour tout remettre en état. La bibliothèque est de nouveau ouverte (depuis le samedi 16 mars) et les horaires d'ouverture restent les mêmes qu'auparavant, à savoir le samedi de 15h00 à 17h00.

Merci à vous tous pour votre patience.



Culture :

Prochaines expositions :

La prochaine exposition dans la Tour des Archevêques est déjà programmée et aura lieu du 28 mars au 7 avril prochain. Vous pourrez y découvrir deux artistes peintres et un sculpteur. Les visiteurs sont attendus tous les jours de 14h00 à 18h00 en présence d'au minimum un des artistes.

Les expositions des mois de mai, juin et juillet seront visibles sur le triptyque joint à ce bulletin municipal.

Si vous souhaitez, exposer, nous vous invitons à vous signaler au secrétariat de la mairie afin que vous puissiez être mis en relation avec Mme LATCHA, conseillère en charge des expositions.



Aria Vocalis :

Souvenez-vous, l'ensemble Aria Vocalis était en concert chez nous le 22 octobre dernier dans le cadre d'un concert de fin de résidence d'artistes.

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'ils seront de retour sur la commune le **6 avril** prochain pour un concert qui débutera à **18h00**.

Les mélomanes pourront se laisser porter par les différents chants proposés.

Entrée libre avec participation au chapeau.





Clin d'Œil de Lamothe-Montravel

Bulletin municipal. Conception et réalisation : Mairie de Lamothe-Montravel. Avril 2024

Associations :

Nous faisons notre maximum pour présenter sur le site internet les animations qui ont lieu sur notre commune, en amont et si nous le pouvons, une fois que celles-ci sont passées.



Aussi, afin de vous garantir une bonne visibilité, nous vous proposons, en tant que responsable d'associations, de nous faire parvenir via le secrétariat de mairie, un texte court qui récapitule l'évènement et des photographies. De notre côté, nous ferons notre maximum pour mettre ces informations en ligne sur le site de la commune.

Club de pétanque :

La convention qui liait la mairie avec le club de pétanque a été résiliée début mars.



Si vous souhaitez créer une nouvelle association de boulistes, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie.

Rencontres à éviter :

Dans les bulletins municipaux précédents, nous vous mettions en garde contre le démarchage abusif et les visiteurs indésirables.

Aujourd'hui, nous remercions les personnes qui ont téléphoné à la mairie pour nous signaler qu'ils venaient de vivre une expérience pour le moins désagréable.

Grâce à ce réflexe, nous avons pu publier en direct un message sur panneau pocket pour mettre en garde l'ensemble des Lamotheais.

Rappel, si vous souhaitez installer l'application sur votre téléphone et si vous avez besoin d'aide, osez téléphoner à la mairie pour vous annoncer et quelqu'un viendra à votre rencontre. Encore merci.



Prudence numéros surtaxés :

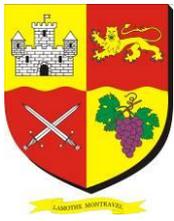
« Le site surmafacture.fr est la plateforme d'information consommateur consacrée aux solutions de paiement sur facture proposées principalement par les opérateurs Bouygues Télécom, Bouygues Telecom Business – Distribution, Free, Orange et SFR.



Surmafacture.fr vous permet de :

- mieux connaître les différentes solutions de paiement proposées par les opérateurs télécoms et les services qui les utilisent,
- maîtriser ces solutions et gérer les appels/achats/abonnements aux services figurant sur votre facture mobile ou fixe,
- trouver les coordonnées d'un service hors-forfait présent sur votre facture mobile/fixe,
- signaler un numéro surtaxé ou SMS+ facturé hors-forfait,
- apprendre à se prémunir des SMS et appels indésirables (ex. démarchage commercial sans consentement, Ping calls ou phishing)
- découvrir avec le blog surmafacture.fr les différents services utiles ou divertissants au quotidien, accessibles grâce aux solutions de paiement sur facture mobile ou fixe. »

Si vous voulez en savoir plus, une plaquette d'information est à disposition au secrétariat de la mairie.



Clin d'Œil de Lamothe-Montravel

Bulletin municipal. Conception et réalisation : Mairie de Lamothe-Montravel. Avril 2024

Vélos & école :

Si vous avez des enfants scolarisés sur l'école de la commune, et s'ils se déplacent en vélo pour se rendre en classe (seuls ou en votre compagnie), nous avons le plaisir de vous annoncer que la municipalité a installé un rack à vélos, près du portail d'entrée. Les enfants qui l'utilisent déjà ont bien compris les règles de sécurité et veillent à toujours bien accrocher leur vélo avec un antivol solide. Nous vous conseillons d'en faire autant.



Elections :

Pour pouvoir voter lors des prochaines élections, la date limite d'inscription est proche à savoir :

- Inscription en ligne : 1er Mai <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
- Inscription en mairie : 3 Mai (ouverture de 9h30-12h00 et de 13h30-17h00)

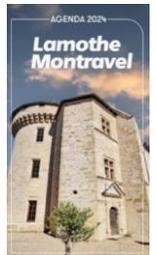
Une fois ces délais passés, si vous n'êtes pas sur les listes électorales, vous ne pourrez pas voter.

Agenda :

En tout début d'année, vous avez eu dans votre boîte aux lettres l'agenda de la commune qui, en plus de vous laisser la possibilité de noter vos rendez-vous personnels, met en avant tous les professionnels de notre commune.

Les informations visibles ont été mises à jour pendant l'été 2023 pour une parution en fin d'année, donc tous les changements qui ont eu lieu à partir de septembre ne figurent pas sur ce support.

Si vous avez des modifications à apporter ou une activité à y faire figurer, nous vous invitons à le signaler directement à la mairie.



Concours affiche fête cantonale :

Le concours d'affiche est lancé, tous à vos fusains et à vos pastels.

Le choix de l'affiche sera fait lors de la prochaine réunion qui aura lieu le 14 mai à 20 h 30 à la salle des fêtes de Saint Vivien.

La dix-huitième fête cantonale sur le thème des jeux olympiques se déroulera en 2024, le 21 juillet, à Villefranche de Lonchat.

Si vous souhaitez y participer et devenir le créateur de l'affiche publicitaire, merci de bien vouloir transmettre votre proposition au siège de l'association : 58 Route des Étangs 24610 Villefranche de Lonchat, avant le 7 mai 2024 à 17 heures. Un format A3 est recommandé.

Nouveaux commerçants :

Un nouveau commerce existe sur notre commune qui permet, aux particuliers tout comme aux entreprises, d'acheter du béton en libre-service : Alpha béton.

Le fonctionnement est très bien expliqué au niveau de la borne de validation de la commande, et vous pourrez acheter divers types de béton et en plusieurs quantités.

Si vous voulez en savoir plus, il vous suffit de vous rendre sur la zone commerciale et d'aller en direction de Natur' & Florum et des déménagements Bazille car ils sont voisins.





Clin d'Œil de Lamothe-Montravel

Bulletin municipal. Conception et réalisation : Mairie de Lamothe-Montravel. Avril 2024

Le frelon asiatique, un fléau pour nos abeilles :

Arrivé en France en 2004, à bord d'un bateau venu de Chine, le frelon asiatique envahit progressivement l'Europe, contribuant au déclin dramatique des colonies d'abeilles locales que les apiculteurs ne parviennent pas à sauver.

Le frelon asiatique vit au sein d'une colonie composée d'une reine fondatrice, d'ouvrières (femelles stériles), de mâles et de futures fondatrices (femelles reproductrices). Le frelon asiatique est plus petit que le frelon européen (3 cm de long). Sa tête est noire avec la face jaune orangée. Son thorax est brun foncé et son abdomen brun présente de fines bandes jaunes. L'extrémité de ses pattes est jaune.

A la sortie de l'hiver, la reine fondatrice fécondée à l'automne émerge pour construire un nid primaire (<10 cm) dans lequel elle va pondre. En phase de croissance, des ouvrières naissent et la colonie s'agrandit jusqu'à la fin de l'été atteignant 13 000 individus. Ensuite, la colonie se délocalise pour construire un nid secondaire (80 cm de diamètre) en hauteur dans un arbre. Dans chaque nid, environ 2 000 ouvrières élèvent 500 nouvelles fondatrices. A l'automne, ces femelles fertiles se reproduisent avec les mâles avant d'hiverner jusqu'au printemps suivant. La vieille reine, les ouvrières et les mâles meurent pendant l'hiver.



Comment fabriquer un piège à frelons asiatiques ?

Le piégeage des femelles fondatrices peut s'effectuer au début du printemps, de début mars jusqu'au mois de mai.

Prendre une femelle fondatrice au piège, c'est un nid en moins.

Voici comment fabriquer et utiliser ce piège :

- Dans une bouteille en plastique, sans la remplir, mélanger 100 ml de bière, 100 ml de vin blanc et 100 ml de sirop (de cassis ou grenadine). L'un des avantages de ce mélange vin et bière est de donner un liquide alcoolisé qui repousse les abeilles, ce qui évite de les piéger elles aussi.
- Refermer la bouteille avec son bouchon.
- Au-dessus de ce mélange, percer trois trous de 5 à 7 millimètres de diamètre (jusqu'à 1 cm) par lequel le frelon pourra entrer mais pas ressortir. Si les trous sont plus gros ils piègent aussi les frelons européens (plus gros) et ce n'est pas le but. S'ils sont plus petits, ce sont les autres insectes qui se retrouveront piégés.
- Pendre la bouteille, à une branche dans un lieu ensoleillé le matin et éloigné d'une zone de passage, à une hauteur comprise entre 0,50 m et 1,50 m.
- Ne pas laver le piège ! Quand un frelon est piégé, il libère des phéromones qui vont attirer d'autres frelons. Il est même conseillé de laisser des frelons morts.
- Le renouvellement de l'attractif doit tenir compte des conditions météo. Si du mauvais temps est prévu, il vaut mieux attendre que la météo redevienne favorable avant de remettre un appât frais sinon celui-ci se détériore et devient moins attractif lorsque le beau temps revient.



- 100 ml de bière blonde

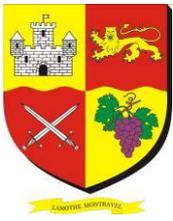
- 100 ml de vin blanc (à ne pas oublier, car le vin blanc repousse les abeilles)

- 100 ml de sirop de cassis

- Mélanger ces trois liquides.

- Percez des trous de la taille du corps d'un frelon (1 cm de diamètre) dans le haut de la bouteille comme sur la photo.

- Suspendez ces pièges dans un arbre ou mettez-les au milieu d'un pot de fleurs.



Clin d'Œil de Lamothe-Montravel

Bulletin municipal. Conception et réalisation : Mairie de Lamothe-Montravel. Avril 2024

Le Printemps arrive, la nature se réveille doucement : c'est la période de reprise du jardinage !

Nettoyage, taille, plantations, n'attendez pas l'été pour tout faire!

Voici quelques conseils pour commencer à préparer votre jardin dès le mois de Mars.



En Mars

Étape 1 : opération nettoyage :

Tout d'abord, ramassez les feuilles mortes partout au jardin, dans vos bordures et au potager. Coupez les fleurs fanées des bulbes, des plantes de bordure et de rocaille afin de les aider à reconstituer leurs réserves.

Dès le mois de Mars, la végétation commence à se développer et avec elle les mauvaises herbes. Un sarclage au sarcloir ou à la binette s'impose dans vos massifs ainsi qu'au pied des arbres et arbustes.

Cette opération devra être répétée régulièrement jusqu'à l'été.

Une 1ère tonte de pelouse peut être nécessaire ; de même, si vous avez beaucoup de mousse, vous pouvez l'enlever à l'aide d'un scarificateur afin de l'aérer. Après cette opération, si des zones sont clairsemées, mettez une fine couche de sable et de terreau et si besoin ressemez un peu de pelouse.

Étape 2 : La Taille :

Les arbres et arbustes se remettent à bourgeonner, c'est le moment d'effectuer les dernières tailles, hors période de gel bien sûr.

Le principe est d'aérer le centre de la plante, de couper les bois morts, de laisser les pousses les plus vigoureuses et de rajeunir les vieux bois si nécessaire.

Parmi les végétaux à tailler au printemps, il y a les arbustes à floraison estivale ou automnale, les rosiers, les arbres fruitiers à pépins, les arbres à tiges et les conifères.

Pour les arbustes à floraison printanière, vous devrez patienter la fin de la floraison pour les tailler.

Si vous avez des haies, le printemps est la période de nidification des oiseaux, préférez plutôt la taille à la fin de l'été pour éviter de les déranger.

Étape 3 : semer et planter !

Pour bénéficier d'une profusion de fleurs et de légumes pour l'été et l'automne prochains, c'est le moment de les mettre en place, soit en les semant, soit en les plantant.

Préparez votre potager en retournant la terre à l'aide d'une bêche, d'une grelinette ou d'un motoculteur.



En avril

Privilégier les espèces les moins frileuses car la météo peut encore jouer des vilains tours avec des journées et des nuits très fraîches et des gelées d'autant plus redoutables qu'elles sont tardives.

Pour les semis en place au potager, c'est le moment d'installer l'aneth, le persil, le cerfeuil, le thym, la ciboulette et l'oseille vierge. Semer des salades de printemps, à couper ou pommées, du mesclun, des épinards, des arroches, des poirées, des betteraves, des petits pois, des radis de tous les mois et des navets.

Dans le jardin d'ornement, semer directement en place des belles de jour, des capucines naines ou grimpantes, des centaurées bleuets, des clarkias, des godétias, des juliennes de Mahon, des nigelles de Damas, des pavots, des reines-marguerites et des soucis.

Sous abri au chaud, semer le basilic et la plupart des légumes du soleil : coquerets du Pérou, concombres, cornichons, toutes les courges, melons, pastèques et tomates.

Pour le jardin d'ornement, le balcon ou la terrasse, semer sous abri les balsamines, les belles de nuit, les cosmos, les œillets ou les roses d'Inde et les zinnias.



Clin d'Œil de Lamothe-Montravel

Bulletin municipal. Conception et réalisation : Mairie de Lamothe-Montravel. Avril 2024

Au potager, installer toutes les plantes aromatiques rustiques comme la ciboulette, l'oseille, le romarin, la sarriette, la sauge officinale, les thym ordinaire ou citron. Planter des artichauts, des fraisiers, des laitues pommées, des poireaux d'été et des pommes de terre. Dès la deuxième quinzaine d'avril, commencer les plantations des légumes du soleil comme les courges, les melons, les pastèques, les physalis ou les tomates. Mais attention, il faut être prêt à les protéger si la météo annonce le retour des gelées.

Pour les fleurs, le choix est vaste, que ce soit pour des plantations pérennes ou éphémères, en pleine terre ou en pots et jardinières. Installer les plantes vivaces vendues en godets ou conteneurs, les bulbes à floraison estivale (bégonias tubéreux, dahlias, glaïeuls), et les fleurs annuelles tels que les bégonias semperflorens, les coléus, les cosmos, les gazanias, les impatiences, les pélargoniums lierres ou zonales, les pétunias et les verveines.

En mai

Les risques de gel disparaissent et les températures sont beaucoup plus douces. C'est le moment idéal pour installer la plupart des fleurs et légumes frileux pour des floraisons et des récoltes tout au long de l'été et en automne.

Côté potager, semer en place les haricots de toutes les sortes, des laitues à couper, du mesclun composé d'un mélange de salades résistantes à la chaleur, des poirées, du pourpier doré, de la tétragone, des cornichons, des concombres, des courgettes, des pâtissons et autres courges, des betteraves ou des rutabagas. Dans un coin pépinière, semer les choux et les poireaux à récolter en hiver.

Au jardin d'ornement, faire des semis en place de capucines, de clarkias, de cosmos, de godétias, d'ipomées, de lavatères annuelles, de nigelles de Damas et de tournesols.

Pour les plantations au potager, mettre en place sans crainte tous les légumes du soleil : courges, melons, pastèques, patates douces, physalis, piments, poivrons et tomates. Planter des basilics et des salades, en choisissant parmi les variétés d'été plus résistantes à la chaleur et la sécheresse.

Côté fleurs, terminer les plantations des cannas et des dahlias. Installer des bougainvillées, des hibiscus rustiques, des lantanas, des lauriers roses et des palmiers. Planter toutes les fleurs et feuillages d'ornement annuels qui décoreront votre jardin, votre terrasse ou votre balcon au cours de l'été : bégonias semperflorens, bidens, coléus, cosmos, fuchsias, gazanias, impatiences, lobélías, pélargoniums lierres ou zonales, pétunias, plectranthus, reines-marguerites, verveines et zinnias.

Après vos plantations faites un apport d'engrais. Qu'il s'agisse d'engrais naturels, d'engrais verts ou d'engrais biologiques, à vous de choisir...

De même, étalez du paillis au pied de vos plantes, fleurs et légumes. Le paillage agit comme une sorte de bouclier du sol, il préserve les plantes contre les aléas météorologiques et favorise la biodiversité. Il diminue les tâches d'entretien (bêchage, binage, sarclage, arrosage) ou les rend plus faciles.

Bonnes plantations !

(Extraits de « Les gestes à faire au jardin au printemps » Rustica.fr, « Les effets du paillage au jardin » jardiner-autrement.fr, « Les 7 travaux du jardin. Au printemps » Nortene.fr, « Jardinage, jardin au printemps » Côtémaison.fr, espace-bricolage.fr, commenteconomiser.fr)

Moustiques tigres en approche :

Rappel : le moustique tigre est un insecte qui se déplace peu, et vit dans un rayon de 150 m dans des zones humides.

Il apparaît généralement vers le mois d'avril et prolifère de mai à novembre.

Le moustique femelle se reproduit dans de petites quantités d'eau stagnante, comme les soucoupes de plantes, les gouttières obstruées, les récupérateurs d'eau, la gamelle de votre animal domestique ou encore les vases. Pour lutter contre la prolifération des moustiques couvrez ou videz ces réservoirs d'eau et assurez-vous qu'il n'y a aucune accumulation d'eau autour de votre maison. Quant à votre piscine, veillez à son bon dosage en chlore.





Clin d'Œil de Lamothe-Montravel

Bulletin municipal. Conception et réalisation : Mairie de Lamothe-Montravel. Avril 2024

Bébés lecteurs:

Les ateliers bébés lecteurs ne sont toujours pas d'actualité, mais nous vous rappelons qu'il existe plein de livres, que vous pouvez emprunter, pour les faire découvrir à vos tous petits.

Dès que nous pourrons reprendre les ateliers bébés lecteurs, ce sera avec un immense plaisir que nous vous partagerons l'information, via le site internet, Panneau Pocket, l'affichage à la mairie et devant la porte de la bibliothèque.

En attendant, prenez le temps de faire caresser les pages cartonnées d'un livre à vos petits car c'est dès le plus jeune âge qu'on leur apprend à le faire.



Bibliothèque:

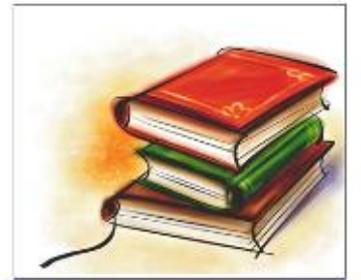
Certains le savent depuis longtemps, ils ne s'en privent pas et croyez-nous ils ont bien raison.

Et vous ? Saviez-vous que vous pouvez commander des ouvrages à la bibliothèque de Lamothe pour qu'elle les emprunte à la bibliothèque départementale de prêt ? Si vous avez des travaux de recherche à faire, si vous avez envie de savourer une collection fraîchement sortie, ou si vous voulez relire une série qui vous passionne, maintenant vous savez quoi faire.

Prenez votre carte de bibliothèque, passez commande et le tour est joué.

Pour rappel, la bibliothèque est ouverte au public le samedi de 15h00 à 17h00.

Les fermetures exceptionnelles sont annoncées sur la porte et via les modes de communications habituels (panneau pocket, site internet, panneaux d'affichages).





Clin d'Œil de Lamothe-Montravel

Bulletin municipal. Conception et réalisation : Mairie de Lamothe-Montravel. Avril 2024

Liste des associations

Comité des Fêtes

Président : Monsieur Gilbert BASSET
35 chemin de Rafin LAMOTHE MONTRAVEL
Tél 06 21 43 63 64

Association des Anciens Combattants

Président : Monsieur Jean-Louis COMMARRIEU
13 route du Caillou LAMOTHE MONTRAVEL
Tél 09.71.20.62.32

Tonic'Gym

Le mercredi de 18h30 à 19h30
Le jeudi de 19h15 à 20h15

Contacts :

Geneviève FAURE Tél 06 24 61 02 93

Michèle FRICHOU Tél 06 86 77 75 81

L'Hameçon Lamotheais

Présidente : Madame Evelyne PAUL
Les granges 24230 SAINT SEURIN DE PRATS
Tél 05.53.58.59.13

Les Chiens de la Meute du Lamotheais

Président : Mathieu GARCIA 06 13 63 13 45

Taiji (Taï Chi Chuan et Qi-Gong)

Le rendez-vous est donné le lundi à 18h00 à la salle des fêtes (information au 07.83.50.56.44)

Les amis de la médiathèque quartier Latin du Bénin

Présidente : Madame Claire AUDIERNE 116 route de Bergerac LAMOTHE MONTRAVEL
Tél 05 53 58 64 66

Société de Chasse

Président : Monsieur Jean-Claude DUCOS-DUC
20 route de L'Etang LAMOTHE MONTRAVEL
Tél 06.08.92.14.70

Association des Parents d'Elèves

Présidente : Mme Sonia LACOMBE LEYDU
Tel : 06 86 69 18 47.

Comité de Jumelage du canton de Vélignes et de la ville de Breda (Pays Bas)

Président : Monsieur Jean Claude GRASSEAU
11 place de l'Eglise LAMOTHE MONTRAVEL
Tél 05.53.58.64.79





Clin d'Œil de Lamothe-Montravel

Bulletin municipal. Conception et réalisation : Mairie de Lamothe-Montravel. Avril 2024

Agenda

Avril

Samedi 6 avril : CONCERT Ensemble Vocal ARIA VOCALIS, Eglise Saint Paixent, 18h, participation libre. Chants sacrés et profanes.

Samedi 6 avril : CONCOURS de PÊCHE ADULTE, organisé par l'Hameçon Lamothe, étang municipal, ouvert à tous, inscription à partir de 7h, participation 12 €, récompenses pour tous.

Samedi 13 avril : SOIRÉE CHOUCROUTE, organisé par Les Chiens de la Meute du Lamothe, 19h, salle des fêtes, 22 €, sur réservation.

Dimanche 14 : CONCERT de l'ensemble vocal LES ZACAP, Eglise Saint Paixent, participation libre.

Mai

Samedi 4 mai : CONCOURS DE PÊCHE ENFANT, organisé par l'Hameçon Lamothe, 14h, étang municipal, inscription gratuite, de 3 à 12 ans, récompenses pour tous.

EXPOSITION DE PEINTURES du samedi 4 mai au dimanche 12 mai, organisé par la Mairie, entrée libre, salles culturelles de la Tour des Archevêques : Annie ROUMAGNE, Raymond Ganot, Jean Pierre FIMBEL, Marion GUIMBERTEAU et Josiane VINCENT.

Dimanche 5 mai : VIDE GRENIER organisé par Le Comité des Fêtes, toute la journée, place de la Tour.

Mercredi 8 mai :

11 h : Commémoration au monument aux morts

12 h : OMELETTE A L'AILLET organisé par le Comité des Fêtes, salle des fêtes, sans réservation. Apéritif offert par le Maire.

Vendredi 31 mai : MUSIQUE A LAMOTHE, organisée par la commune en collaboration avec les associations, place de la Tour, à partir de 18h, MARCHÉ GOURMAND à partir de 19h assuré par les associations, entrée libre.

Juin

EXPOSITION DE PEINTURES du jeudi 6 juin au dimanche 9

juin, organisé par la Mairie, Salles culturelles de la Tour des Archevêques, entrée libre, EDLIHTAM.

Samedi 15 juin MARCHÉ GOURMAND ASSOCIATIF, à partir de 19h, restauration assurée par les associations communales en collaboration avec la mairie sur le site de l'étang communal, FEUX D'ARTIFICE pour clôturer la soirée.

Dimanche 16 juin : VIDE GRENIER organisé par L'Hameçon Lamothe, toute la journée, étang communal, entrée libre, emplacement sur réservation, buvette et petite restauration.

Juillet

Samedi 6 juillet : SARDINADE organisée par Le Comité des Fêtes, sur la place de l'église, à partir de 20h, Animation DJ, Repas complet avec vins, 18 € par adulte et 9 € par enfant, sur réservation.....

Juillet.....

EXPOSITION de PEINTURES du Vendredi 5 au dimanche 7 juillet : organisé par la Mairie, salles culturelles de la Tour, entrée libre : Mme Gaillard – M . GERMAIN.

Vendredi 7 : 1^{er} MARCHÉ DE PRODUCTEURS, place de la Tour avec animation musicale.

Dimanche 9 : VIDE GRENIER organisé par Les Chiens de la Meute du Lamothe, place de la tour, toute la journée, entrée libre, emplacement sur réservation, buvette et petite restauration.

Dimanche 14 juillet : Vide Grenier, organisé par Les Chiens de la Meute du Lamothe, toute la journée, place de la Tour.

Vendredi 19 juillet : Marché de Producteurs, place de la Tour avec animation musicale : The Natshow Family.

Dimanche 21 juillet : Fête Cantonale, organisée par l'association « J'aime mon canton », toute la journée à Villefranche de Lonchat, défilé de chars, animations et exposants, feu d'artifice.

Dimanche 28 juillet : FÊTE DE LA RIVIERE, organisée par la Commune de Lamothe-Montravel et la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurçon.

A partir de 12h : descente en canoë depuis Saint Antoine de Breuilh jusqu'aux quais de Lamothe Montravel.

A partir de 18h : Représentation par LES RACONTEURS DU PATRIMOINE qui feront revivre les « Gens de Rivière ».

A partir de 19h : Marché gourmand sur les quais de Lamothe Montravel avec animation musicale et feu d'artifice sur la Dordogne.

Août

Vendredi 9 août : Marché de Producteurs, place de la Tour avec animation musicale : HERBERT'S Trio.

Jedi 15 août : Fête populaire organisée par le Parti Communiste Français, terrain à côté de la gare, entrée libre.

Vendredi 23 août : Marché de Producteurs, place de la Tour, restauration à partir de 19h et à partir de 20h animation musicale : SOIRÉE KARAOKÉ.

Septembre

Samedi 14 septembre : Repas organisé par l'association Les Chiens de la Meute du Lamothe, 19h, salle de fêtes, sur réservation.

Samedi 21 septembre : Les Raconteurs du Patrimoine, La der des der ! Les conteurs de patrimoine vous proposent l'acte 5 de leur saga lamothaise : ils vont faire revivre cette année, pour vous, la période qui va de la fin du 19^{ème} siècle à la fin de la guerre de 14 : la vie des gens, la musique de l'époque, des éléments historiques mis en scène dans un spectacle inédit et sensible. Comme c'est l'usage, spectacle gratuit ...Rendez-vous samedi 21 septembre à 15h30 au pied de la tour !

Samedi 28 septembre : CHORALE SARABANDE, ensemble vocal de 30 choristes invité par la Mairie, 15h, Eglise Saint Paixent.



Clin d'Œil de Lamothe-Montravel

Bulletin municipal. Conception et réalisation : Mairie de Lamothe-Montravel. Avril 2024

Etat Civil

Nous leur souhaitons la bienvenue :

4 naissances dont :

GERARD Gabin né le 19 mars 2024

Nous leur souhaitons plein de bonheur :

Nous avons une pensée pour eux :

BLANCHARD Claudette Gisèle née RIGOUSTE ; le 08 décembre 2023

PAGNOUX Laurent, Jacques ; le 29 décembre 2023

D'AUGIÉRAS Gérard, Jean, Henri ; le 01 janvier 2024

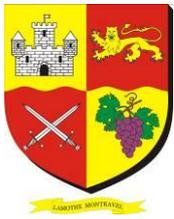
STAQUET François, Louis ; le 03 janvier 2024

COSTE Alix, Serge ; le 17 janvier 2024

ROQUES Gisèle Pierrette Marie née LAGUIAN ; le 28 janvier 2024

PAUILLAC Jacques, Henri ; le 28 janvier 2024





Recette de sauté d'agneau, fève et féta

Ingrédients (pour 4 pers)

1 belle épaule d'agneau
dégraissée et désossée

12 oignons nouveaux

300 g de fèves écossées

2 gousses d'ail

1 morceau de féta de
80g

5cl d'huile d'olive

15 cl de fond de veau

1 verre de vin blanc

Sel fin gris, poivre du
moulin



Préparation

- Préparation 25 minutes
- Cuisson 1h15
-

Placez votre morceau de féta au congélateur emballé dans du film.

Taillez l'agneau en cubes, salez et poivrez. Faites rissoler les morceaux d'agneau dans une grande cocotte avec un filet d'olive.

Coupez les tiges des oignons nouveaux à 3 cm du bulbe (gardez les tiges) et ajoutez les oignons à la viande.

Épluchez et râpez l'ail sur la préparation, mélangez le tout. Déglacez avec le vin blanc puis ajoutez le fond de veau.

Couvrez et laissez cuire à feu doux pendant 45 minutes. (1h30 pour une cuisson bien tendre)

Blanchissez les fèves 1 minute dans une casserole d'eau bouillante salée et ôtez la peau.

Ajoutez les fèves, les tiges émincées en fin de cuisson et couvrez à nouveau quelques minutes afin de faire fondre l'ensemble.

Otez le couvercle, mélangez l'ensemble et râpez par-dessus la feta congelée.

Servez aussitôt.

Bon appétit...



Clin d'Œil de Lamothe-Montravel

Bulletin municipal. Conception et réalisation : Mairie de Lamothe-Montravel. Avril 2024

Le jeu des 7 différences



Mairie, 9 rue de la Tour, 24230 Lamothe-Montravel. Tél : 05 53 58 62 12. Email : mairie.lamothemontravel@wanadoo.fr

16

Ne pas jeter sur la voie publique